# actualités

# Salariés d'exploitation : des solutions pour un mieux-être

Le mal-être qui peut toucher les salariés des exploitations agricoles et viticoles ainsi que les causes multiples et les solutions existantes ont été mis en lumière lors de la conférence organisée par l'Adasea de la Marne et la MSA Marne-Ardennes-Meuse le 5 septembre dernier.

a conférence « Salariés agricoles : des clés pour un bien-être au quotidien » était organisée dans le cadre du Plan interministériel de Prévention du Mal-être en Agriculture (PMEA). « Ce plan repose sur l'amélioration des connaissances du mal-être, la dé-

tection et l'accompagnement des personnes à risque et la prévention primaire », rappelle Anne-Marie Soubielle, adjointe au coordinateur national interministériel du PMEA. Après un focus sur les exploitants en 2023 et 2024, l'accent a été mis cette année sur les salariés des exploitations, souvent invisibles, « Pourtant, le recours aux salariés est de plus en plus nécessaire pour pallier la réduction drastique de la main-d'œuvre familiale », soulignait Constant Floquet, président de l'Adasea en introduction. Le salariat agricole présente certaines spécificités. « Il existe en effet une grande diversité et hétérogénéité des productions, des contrats d'embauche, des niveaux de formation et des parcours professionnels », souligne Quentin Mathieu, du Think Tank agridées. Ce salariat connaît également certaines évolutions : recherche de profils très spécialisés (pilotes de drone, protection intégrée des cultures...), féminisation qui demande une nécessaire adaptation des exploitations...

## Des causes de mal-être multiples

« Les causes de mal-être chez les salariés d'exploitation sont multiples avec en premier lieu un contexte agricole particulièrement anxiogène car soumis à de nombreux aléas (climatiques, marchés, sanitaires, politiques...) engendrant une inquiétude des chefs d'exploitation quant à l'avenir de leur activité, qui rejaillit forcément sur leurs salariés », souligne Aymeric Ebrard, psychologue du travail. S'y ajoutent l'isolement social (travail parfois seul avec l'exploitant, lieu de travail éloigné des lieux de rencontre), l'intensité physique du travail, la précarité de l'emploi (contrats courts, saisonnalité), le

manque de reconnaissance du métier (par la société et parfois par le chef d'exploitation non formé au management)... Qu'il soit d'origine professionnelle ou personnelle, le mal-être a de toute façon un impact sur le travail comme en a témoigné Angélique, salariée viticole. « Travailler quand vous avez une maladie grave est très compliqué car la tête n'est pas au travail ». Il faut alors solliciter de l'aide car des solutions existent pour accompagner les salariés vers un mieuxêtre (voir encadré). Il est également important que les chefs d'exploitation employeurs se forment au management car « on

ne naît pas manager ».

## Formation

Retrouvez l'offre de Formation-Médiation-Coaching de l'Adasea en scannant ce QR code



# Des solutions et dispositifs pour aller mieux

### Au niveau de la MSA :

- solliciter un accompagnement individuel par un travailleur social
- participer à des ateliers collectifs pour rompre l'isolement
- faire appel au service Prévention des risques professionnels dont le rôle est de former, sensibiliser les salariés, améliorer leurs conditions de travail sur l'exploitation
- demander une consultation avec un médecin ou une infirmière du service Santé au travail

#### Au niveau de l'Adasea :

- améliorer les relations avec son employeur via la formation
- "Soigner ses relations entre associés et salariés"
- opter pour une médiation avec son chef d'exploitation
- demander un coaching individuel

## Autres dispositifs:

- solliciter un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), service gratuit pour accompagner une évolution ou reconversion
- se former, notamment via le Compte Personnel de Formation, pour renforcer ses compétences
- faire un bilan de compétences pour retrouver confiance, ouvrir de nouvelles perspectives
- se renseigner auprès du Bus France Services pour être orienté vers les structures adéquates
- en parler à son médecin généraliste
- appeler Agri Écoute (09 69 39 29 19) ou le 3114 (numéro national de prévention suicide)



« Le recours aux salariés est de plus en plus nécessaire pour pallier la réduction drastique de la main-d'œuvre familiale sur les exploitations agricoles et viticoles », souligne Constant Floquet, président de l'Adasea.